



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-315

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

**Réglementation de la circulation brocante
Dimanche 24 août 2025 / rue Salengro et place Basly**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il importe de prendre des mesures pour prévenir des accidents à l'occasion de la brocante organisée par Madame Camille Raeckelboom demeurant 131 rue basse à Isbergues le 24 août 2025,

ARRETE

Article 1^{er} : La circulation et le stationnement des véhicules autres que ceux des brocanteurs et des organisateurs seront interdits le dimanche 24 août 2025 de 7H à 17H. rue Salengro (partie comprise entre la rue Pasteur et la rue Jules Grévy).

Article 2 : Les panneaux réglementaires seront mis en place par les organisateurs de l'évènement.

Article 3 : Les organisateurs seront tenus de prévoir du personnel afin d'assurer la sécurité aux abords et dans la brocante, pour débarrasser les lieux et ramasser les déchets en fin de journée.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie d'Isbergues pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **21 JUIL. 2025**

Le Maire,
Pour le Maire empêché,

Le adjoint

David THELLIER



Publié le **21 JUIL. 2025**